Brest MÉTROPOLE

Plu FACTEUR 4

Pour une métropole plus durable

BREST MÉTROPOLE

Approuvé le 20 Janvier 2014
Modifié les 12 décembre 2014 et 11 décembre 2015
Mis à jour les 19 mai 2016, 27 septembre 2016, 17 mars 2017, 22 février 2018, 21 septembre 2018, 18 mars 2019, 5 juillet 2019, 5 octobre 2020,17 avril 2023, 02 janvier 2024, 16 juillet 2025 et le 17 février 2026

ANNEXE GRAPHIQUE 3

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel et culturel
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

Conservation du patrimoine naturel

Passage sur le littoral

- Servitude modifiée
- Servitude de droit tracé indicatif

Protection des eaux potables - AS1

- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché A
- Périmètre rapproché B

Conservation du patrimoine culturel

Monuments historiques - AC1

- Monument classé
- Monument inscrit
- Périmètre de protection des abords

Monuments naturels et sites - AC2

- Site classé
- Site inscrit
- Site patrimonial remarquable de Brest - AC4

Salubrité et sécurité publique

- Cimetières - INT1
- Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique - PM2
- Plan de prévention des risques technologiques - PM3

Repères

- Bâtiment
- Ilot
- Hydrographie
- Limites communales Brest métropole
- Limites communales autre commune

N

0 500 1 000 2 000 Mètres

Échelle : 20 000

© Direction Générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2023
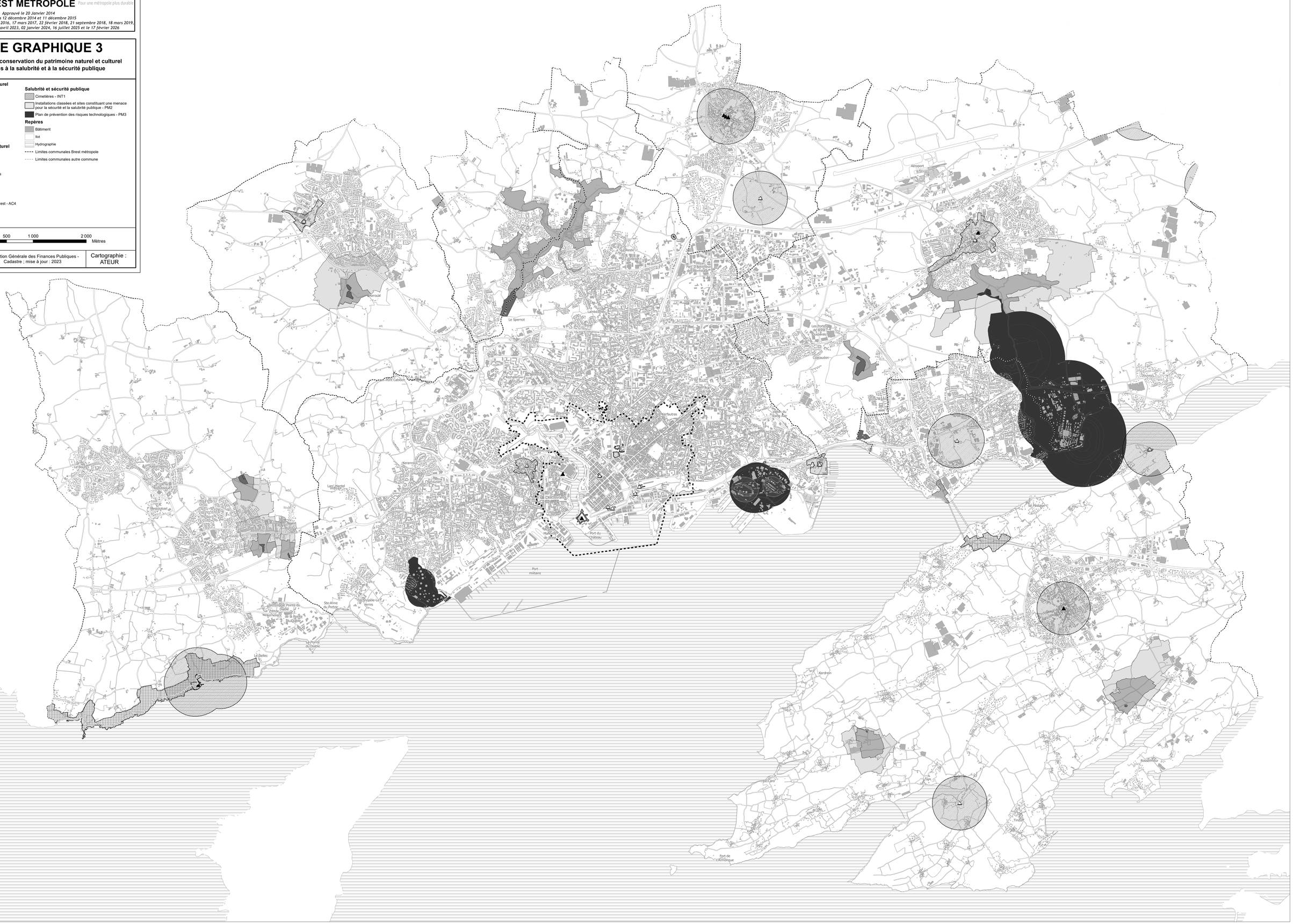
Cartographie : ATEUR